

# Comment ça fonctionne ?

## Constitution des groupes

Les Groupes Qualité regroupent 10 à 15 médecins spécialistes de médecine générale, d'une même zone géographique. Ils sont organisés par région et répartis de manière à couvrir au maximum l'ensemble du territoire. La constitution des groupes est validée par l'Association Régionale et le Comité de Pilotage.

## Les médecins au cœur du dispositif

Chaque groupe fonctionne grâce à la participation active de médecins engagés et d'un médecin animateur formé à cette fonction pour «faciliter» le déroulement des réunions. La liaison entre les groupes d'une même région est assurée par un médecin coordonnateur.

## Réunions mensuelles et échanges autour de thèmes

Les groupes se réunissent 10 fois par an, de septembre à juin. Chaque réunion est dédiée à un thème : 6 thèmes communs à l'ensemble des groupes et 4 thèmes libres, à l'initiative de chaque groupe en fonction de leurs besoins ou projets professionnels.



## Contact

Pour toutes questions ou demandes d'informations concernant les Groupes Qualité APIMED Bretagne, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse :

[contact.bretagne@groupes-qualite.org](mailto:contact.bretagne@groupes-qualite.org)



Association APIMED

25 rue Saint-Hélier  
35 000 RENNES

**02 99 30 36 45**

[bretagne.groupes-qualite.org](http://bretagne.groupes-qualite.org)

Un projet soutenu par



## Groupes Qualité APIMED Amélioration des Pratiques et de l'Information MEDicale

### Un groupe d'échange de pratiques pas comme les autres !



[bretagne.groupes-qualite.org](http://bretagne.groupes-qualite.org)

# Pourquoi les Groupes Qualité ?

Les Groupes Qualité APIMED ont été créés pour améliorer les pratiques et l'information médicale au travers de 4 axes principaux :

## Proposer aux médecins généralistes d'un même territoire géographique :

- De se rencontrer régulièrement pour échanger,
- De confronter leur pratique à celle des confrères,
- D'identifier des pistes d'amélioration,
- D'élaborer des outils et procédures de mise en application.

## Responsabiliser chaque médecin généraliste en leur permettant :

- D'analyser leur pratique,
- D'argumenter leur décision,
- De s'engager dans une démarche qualité pérenne.

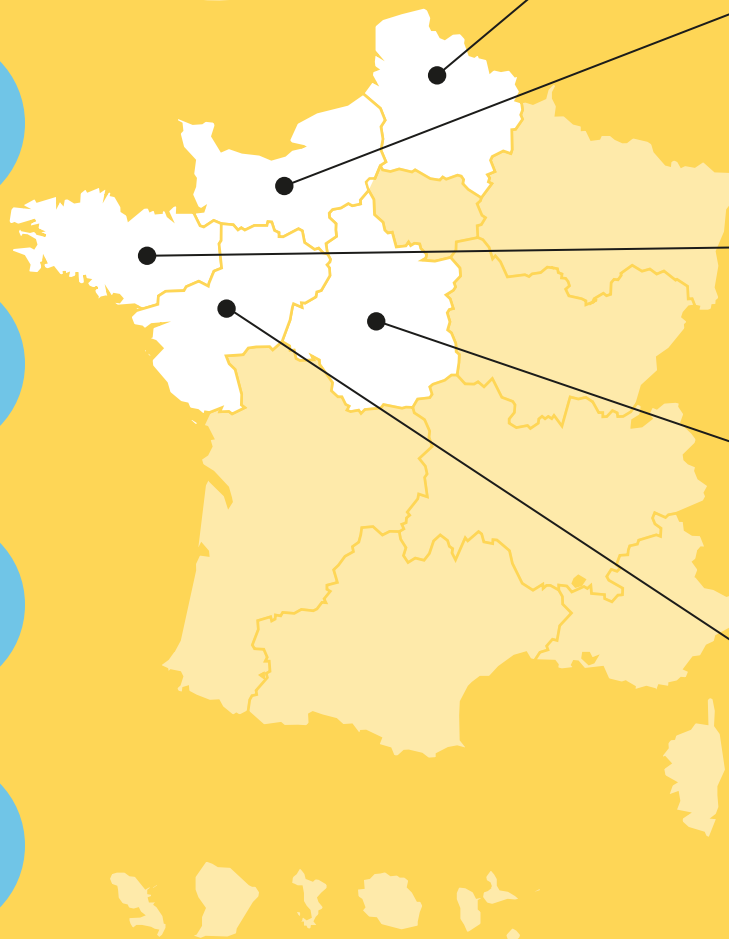
## Organiser le travail en :

- Développant de nouvelles organisations du travail plus collectives.

## Améliorer la qualité des soins et l'efficacité des prescriptions en :

- Sécurisant le parcours du patient,
- Développant la culture de la sécurité des soins,
- Donnant aux médecins des « indicateurs » permettant d'analyser les décisions qu'ils prennent.

# 5 régions engagées



## Hauts de France

Coordonnateur : Dr Pierre Fortane  
Secrétariat : 03 20 14 93 30

## Normandie

Coordonnateurs : Dr Jean-Pierre Mairesse et Dr Claude Magnani  
Secrétariat : 02 31 34 18 16

## Bretagne

Coordonnateur : Dr Hervé Le Néel  
Secrétariat : 02 99 30 36 45

## Centre Val de Loire

Coordonnateur : Dr Hervé Guyot  
Secrétariat : 02 38 22 07 07

## Pays de la Loire

Coordonnateur : Dr Elodie Cosset  
Secrétariat : 06 62 63 81 06